



Assemblée générale

Distr. générale
15 février 2007
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 144 a) de l'ordre du jour

Financement des Forces des Nations Unies

chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement

Budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	5
II. Ressources nécessaires	11
A. Vue d'ensemble	11
B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome .	12
C. Formation	13
III. Analyse des variations	14
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	16
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes figurant dans la résolution 60/266 de l'Assemblée générale et aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité des commissaires aux comptes	18
A. Assemblée générale	18
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	19
C. Comité des commissaires aux comptes	20

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



Annexe

Organigramme	22
Carte	23

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, dont le montant s'élève à 39 923 100 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 1 047 militaires, 43 fonctionnaires internationaux et 107 agents recrutés sur le plan national.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 et l'objectif de la Force est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante opérations et composante appui). Les effectifs constituant les ressources humaines de la Force ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la mission.

Les explications relatives à la variation du montant des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2005/06)	Montant alloué (2006/07)	Dépenses prévues (2007/08)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	20 223,8	19 941,6	19 698,8	(242,8)	(1,2)
Personnel civil	7 867,5	8 496,7	8 870,3	373,6	4,4
Dépenses opérationnelles	12 025,6	11 426,9	11 354,0	(72,9)	(0,6)
Montant brut	40 116,9	39 865,2	39 923,1	57,9	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	1 126,2	1 066,6	1 110,6	44,0	4,1
Montant net	38 990,7	38 798,6	38 812,5	13,9	0,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	40 116,9	39 865,2	39 923,7	57,9	0,1

Ressources humaines

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Contingents^a</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^b</i>	Total
Direction exécutive et administration				
Postes approuvés 2006/07	—	4	—	4
Postes proposés 2007/08	—	4	—	4
Composantes				
Opérations				
Postes approuvés 2006/07	1 047	—	—	1 047
Postes proposés 2007/08	1 047	—	—	1 047
Appui				
Postes approuvés 2006/07	—	39	107	146
Postes proposés 2007/08	—	39	107	146
Total				
Postes approuvés 2006/07	1 047	43	107	1 197
Postes proposés 2007/08	1 047	43	107	1 197
Variation nette				
	—	—	—	—

^a Effectif autorisé/proposé le plus élevé.

^b Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

1. Le mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 350 (1974). Il a été prorogé par d'autres résolutions du Conseil, la dernière en date étant la résolution 1648 (2005).
2. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la Force contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante opérations et composante appui).
4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Force, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Force ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la mission. Les changements dans les effectifs et dans le classement des postes par rapport au budget 2005/06 sont analysés au niveau de chaque composante.
5. Pour 2007/08, la Force compte réaliser des gains d'efficacité, en particulier dans le domaine des transports terrestres en allongeant le délai fixé pour le remplacement des véhicules légers pour le porter de sept à huit ans. Le nombre de véhicules que l'on envisage de remplacer est ainsi ramené de 81 à 55.
6. Afin de s'acquitter de son mandat, la Force maintient la zone de séparation qui a été convenue à Genève en mai 1974. La zone a une longueur d'environ 75 kilomètres du nord au sud; sa largeur va de 12,5 kilomètres dans la section la plus large, le long de la crête du mont Hermon au nord, à moins de 200 mètres le long de la frontière jordano-syrienne au sud. La Force est déployée à l'intérieur et à proximité de la zone de séparation et dispose de deux camps de base, de 21 positions occupées en permanence et d'un certain nombre de postes avancés où une présence est maintenue uniquement en fonction des besoins liés à la situation opérationnelle. La Force est assistée par le Groupe d'observateurs au Golan – rattaché à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) – qui occupe 11 postes d'observation échelonnés le long de la zone de séparation.
7. La Force a son quartier général au camp Faouar et un bureau de représentation à Damas; la principale base de soutien logistique est située au camp Ziouani. De chaque côté de la zone de séparation se trouve une zone de limitation composée de trois secteurs. Le premier secteur s'étend sur une distance de 10 kilomètres de chaque côté de la zone de séparation, le deuxième sur une distance de 10 kilomètres à partir du premier secteur et le troisième sur une distance de 5 kilomètres à partir du deuxième secteur. Les observateurs, qui sont placés sous le contrôle opérationnel de la Force, inspectent les trois secteurs toutes les deux semaines afin de s'assurer que les limitations convenues en matière d'armements et de forces sont respectées par les parties.

Direction exécutive et administration

8. La direction générale et la gestion d'ensemble de la mission seront assurées par les collaborateurs directs du commandant de la Force.

Tableau 1

Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international							Personnel recruté sur le plan national ^d	Total	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité			Total partiel
Bureau du commandant de la Force										
Postes approuvés 2006/07	1	—	1	1	—	1	—	4	—	4
Postes proposés 2007/08	1	—	1	1	—	1	—	4	—	4
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Composante 1 : opérations

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
1.1 Les parties agissent conformément à l'Accord sur le dégagement des forces et s'y conforment	1.1.1 Séparation des forces et zones de limitation maintenues

Produits

- Réunions hebdomadaires de haut niveau avec les autorités syriennes; réunions avec des responsables syriens locaux, s'il y a lieu
- Réunions mensuelles avec de hauts responsables des Forces de défense israéliennes
- Réunions bihebdomadaires avec les agents de liaison des Forces de défense israéliennes
- 39 420 jours-homme de tâches spéciales (54 militaires x 2 brigades x 365 jours) sur véhicules blindés de transport de troupes – conduite d'opérations mobiles, de patrouilles, factions dans des postes de contrôle temporaires et tâches de protection, par exemple protection de convois et fourniture d'un appui à d'autres organismes des Nations Unies
- 15 330 jours-homme de poste d'observation occupé (2 militaires x 21 positions x 365 jours)
- 5 110 jours-homme de patrouille d'intervention rapide (2 militaires x 7 patrouilles x 365 jours)
- 25 550 envois rapides de groupe (10 militaires x 7 envois x 365 jours)
- 730 jours-homme d'équipes spéciales d'établissement des faits (2 militaires x 1 équipe x 365 jours)
- Inspections bihebdomadaires des zones de limitation
- Protestations concernant toutes les violations de l'accord
- Deux rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité

- Communications immédiates avec les parties dans les situations de crise
- Escorte périodique de personnes traversant la zone de séparation sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge pour des raisons humanitaires

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.2 Réduction du danger présenté par les mines dans la zone de séparation

1.2.1 Aucune personne tuée ou blessée par l'explosion de mines ou de munitions (2005/06 : 1 personne blessée; 2006/07 : 0; 2007/08 : 0)

Produits

Enlèvement des mines et des munitions non explosées dans la zone de séparation et contrôle et dégagement continus des itinéraires de patrouille, selon les besoins

Fourniture de conseils au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour son projet de sensibilisation aux dangers des mines (sur demande)

Facteurs externes

Il faudra que les parties à l'accord sur le dégagement continuent de coopérer.

Composante 2 : appui*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

2.1 Appui efficace à la mission sur les plans logistique et administratif et sur le plan de la sécurité

2.1.1 Augmentation du temps de bon fonctionnement des services de communication et informatiques au QG de camp Faouar, au camp Ziouani, au bureau de représentation de Damas et sur les positions militaires (2005/06 : 95 %; 2006/07 : 97 %; 2007/08 : 98 %)

2.1.2 Réduction du rapport imprimantes/ ordinateurs de bureau (2005/06 : 1/1,27; 2006/07 : 1/3; 2007/08 : 1/4)

2.1.3 Réduction du nombre d'accidents de la route entraînant des dommages de plus de 500 dollars (2005/06 : 96; 2006/07 : 84; 2007/08 : 50)

2.1.4 Augmentation de la valeur des biens faisant l'objet d'une cession par rapport à celle des biens passés par pertes et profits (2005/06 : 80 %; 2006/07 : 85 %; 2007/08 : 90 %)

*Produits***Amélioration des services**

- Sécurisation du réseau informatique en ramenant le nombre d'intrusions et d'infections par des virus à zéro dans l'ensemble de la zone de la mission et en réduisant les risques de corruption de données qui entraînent des perturbations dans les activités
- Mise en œuvre d'un programme de formation à la sécurité routière

- Introduction d'un système de chauffage économique en remplaçant le kérosène par du diesel dans 55 installations
- Mise en place d'un meilleur système de vente/cession concernant les biens passés par profits et pertes, y compris les pièces détachées

Personnel militaire

- Installation, réaffectation et rapatriement d'un effectif autorisé de 1 047 militaires
- Approvisionnement en rations de 2 camps et de 21 positions et stockage, pour un effectif autorisé de 1 047 militaires

Personnel civil

- Administration des contrats d'un nombre autorisé de 43 personnes recrutées sur le plan international et de 107 personnes recrutées sur le plan national

Installations et infrastructures

- Entretien des installations du camp Faouar, du camp Ziouani, du bureau de représentation de Damas, du détachement de police militaire de Charlie Gate dans la zone de séparation, de 21 positions dans la zone de séparation et de 8 postes avancés
- Rénovation de l'atelier de réparation mécanique du bureau de représentation de Damas, construction d'abris pour blocs électrogènes aux positions 17 et 31 et installation de fosses septiques et de champs d'épandage aux positions 17 et 32
- Services d'assainissement pour l'ensemble des locaux, y compris l'évacuation des eaux usées, le ramassage et l'évacuation des ordures
- Fonctionnement et entretien de 70 groupes électrogènes sur 27 sites
- Réfection et entretien de 8 kilomètres de route
- Entretien de 14 puits et d'autant de systèmes de filtrage

Transports terrestres

- Exploitation et entretien de 387 véhicules, dont 18 véhicules blindés de transport de troupes appartenant à l'ONU et 6 autres loués

Transmissions

- Service et entretien de 11 autocommutateurs privés (PABX), 1 100 postes téléphoniques, 2 stations terrestres, 425 postes radio mobiles bidirectionnels, 120 stations radio fixes (émetteurs-récepteurs VHF), 362 émetteurs-récepteurs portatifs VHF, 22 répéteurs VHF et 33 liaisons hertziennes

Informatique

- Service et entretien d'un réseau longue portée et de 55 serveurs, 405 ordinateurs de bureau, 55 ordinateurs portables, 158 imprimantes et 38 scanners, sur 22 sites

Services médicaux

- Fonctionnement et entretien de 3 centres médicaux du niveau I (assurant également des soins dentaires) à l'intention du personnel de la mission et de l'ONUST ainsi que de la population civile locale dans les cas d'urgence
- Fonctionnement et entretien d'installations où sont offerts des services confidentiels de conseil sur le VIH et de dépistage volontaire destinés à l'ensemble du personnel
- Programme de sensibilisation au VIH destiné à l'ensemble du personnel, y compris éducation par les pairs

Sécurité

- Assurer la sécurité – y compris évaluation et gestion du risque – au camp Faouar, au camp Ziouani, au bureau de représentation de Damas, au détachement de police militaire C dans la zone de séparation et dans 21 positions de la zone de séparation
- Organiser des exercices – procédures de sécurité, protection contre des attaques nucléaires, chimiques et biologiques, mise aux abris et protection des camps, initiation aux questions de sécurité et exercices d'évacuation incendie à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel
- Enquêter sur les incidents mettant en cause la sécurité et donner des conseils au personnel de la mission et aux personnes à leur charge, ainsi qu'au personnel de neuf organismes des Nations Unies

Personnel militaire et civil

- Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tout le personnel militaire et civil portant sur la formation, la prévention, le suivi et les recommandations relatives aux mesures disciplinaires

Facteurs externes

Les fournisseurs et les entrepreneurs devront être en mesure de livrer les biens et services conformément aux termes des contrats.

Tableau 2

Ressources humaines : composante 2 – appui

Catégorie	Total (en milliers de dollars É.-U.)
Contingents	
Postes approuvés 2006/07	1 047
Postes proposés 2007/08	1 047
Variation nette	–
	</

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Justification

Personnel recruté sur le plan national : transfert d'un poste

9. Il est proposé de transférer un poste d'agent recruté sur le plan national de la Section des achats à la Section des finances ainsi que les fonctions connexes liées au

traitement des factures. Cette mesure fait suite aux recommandations que le Bureau des services de contrôle interne a formulées dans son rapport au sujet de la séparation des attributions des deux sections, en vue d'accroître l'efficacité.

II. Ressources nécessaires

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2005/06) (1)	Montant alloué (2006/07) (2)	Dépenses prévues (2007/08) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	—	—	—	—	—
Contingents	20 223,8	19 941,6	19 698,8	(242,8)	(1,2)
Police des Nations Unies	—	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Total partiel	20 223,8	19 941,6	19 698,8	(242,8)	(1,2)
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international ^a	5 696,7	6 377,7	6 490,5	112,8	1,8
Personnel recruté sur le plan national ^b	2 170,8	2 119,0	2 379,8	260,8	12,3
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	—
Total partiel	7 897,5	8 496,7	8 870,3	373,6	4,4
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	361,8	40,0	117,0	77,0	192,5
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	75,4	14,0	14,0	—	—
Voyages	282,2	227,1	338,6	111,5	49,1
Installations et infrastructures	5 599,5	4 094,7	4 165,0	70,3	1,7
Transports terrestres	2 440,2	3 954,1	3 235,5	(718,6)	(18,2)
Transports aériens	—	—	—	—	—
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—	—
Transmissions	1 378,3	1 377,4	1 397,4	20,0	1,5
Informatique	714,4	676,9	795,4	118,5	17,5
Services médicaux	392,7	396,6	411,5	14,9	3,8
Matériel spécial	158,2	64,3	166,1	101,8	158,3
Fournitures, services et matériel divers	622,9	581,8	713,5	131,7	22,6
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
Total partiel	12 025,6	11 426,9	11 354,0	72,9	0,6
Total brut	40 116,9	39 865,2	39 923,1	57,9	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	1 126,2	1 066,6	1 110,6	44,0	4,1
Total net	38 990,7	38 798,6	38 812,5	13,9	0,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	—	—	—	—	—
Total	40 116,9	39 865,2	39 923,1	57,9	0,1

^a Les montants pour 2006/07 et 2007/08 reposent sur un taux de vacance de postes de 7 %.

^b Les montants pour 2006/07 et 2007/08 reposent sur un taux de vacance de postes de 2 %.

Abattement pour délais de déploiement, taux de rotation du personnel et taux de vacance de postes (pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>2006/07</i>	<i>2007/08</i>
Militaires et personnel de police		
Contingents	–	–
Personnel civil		
Personnel recruté sur le plan international	7	7
Personnel recruté sur le plan national	2	2

B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

10. Les ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 ont été calculées sur la base des taux de remboursement standard applicables au matériel majeur (location avec services) au soutien logistique autonome. Elles se chiffrent à 660 400 dollars et se répartissent comme suit :

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	292,5
Unités de police constituées	–
Total partiel	292,5
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	
Restauration (cuisines)	110,3
Matériel de bureau	–
Électricité	–
Missions secondaires du génie	–
Blanchisserie et nettoyage	–
Matériels de campement	–
Hébergement	–
Magasins – divers	121,0
Matériel unique	–
Fournitures pour la défense des périmètres	–
Transmissions	
Transmissions	–
Services médicaux	
Services médicaux	132,3

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>		
Matériel spécial			
Neutralisation des explosifs et munitions	–		
Observations	4,3		
Identification	–		
Protection nucléaire, biologique et chimique	–		
Total partiel	367,9		
Total	660,4		

<i>Facteurs approuvés pour la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	–	19 mai 2003	19 janvier 2006
Usage opérationnel intensif	–	19 mai 2003	19 janvier 2006
Actes d'hostilité ou abandon forcé	–	19 mai 2003	19 janvier 2006
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport			
• Autriche	–		
• Inde	2		
• Japon	–		
• Slovaquie	–		

C. Formation

11. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour financer les activités de formation pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 se répartissent comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Consultants	
Consultants au titre de la formation	14,0
Voyages	
Voyages au titre de la formation	140,1
Fournitures, services et matériels divers	
Honoraires, fournitures et services	49,0
Total	203,1

12. La formation fait l'objet d'un effort continu au sein de la Force. Le Centre intégré de formation du personnel des missions y organise des formations sur différents sujets. Dans ce contexte, on accorde une attention particulière à la sécurité, à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et à la sensibilisation au VIH/sida.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Contingents	(242,8)	(1,2 %)

• **Facteurs externes : non-disponibilité de matériel entrant dans la catégorie du matériel appartenant aux contingents**

13. La variation enregistrée à cette rubrique s'explique principalement par la suppression du montant prévu au titre du remboursement pour six véhicules de type Sisu entrant dans la catégorie du matériel appartenant aux contingents qui devaient être fournis en vertu des arrangements indiqués dans le mémorandum d'accord. Or, cette livraison ne s'est pas matérialisée du fait que le pays fournisseur potentiel n'a pas été en mesure d'exécuter l'obligation.

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les écarts de plus de 5 % ou d'un montant supérieur à 100 000 dollars font l'objet d'une analyse.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	112,8	(1,8 %)

• **Paramètres budgétaires : modification des coûts salariaux moyens de la mission**

14. L'augmentation des ressources prévues tient essentiellement à l'application de paramètres budgétaires révisés propres à la mission pour les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel qui ont été calculés sur la base des coûts moyens effectifs. Les crédits demandés au titre des dépenses communes de personnel comprennent un montant correspondant à 8 % des traitements nets, qui doit servir à financer les prestations que l'Organisation est tenu de verser au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et qui ne sont pas provisionnées. Le taux de vacance de postes prévu est de 7 %.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	260,8	12,3 %

• **Paramètres budgétaires : modification des barèmes des traitements**

15. La variation est due au fait que les barèmes des traitements applicables à la mission ont été modifiés à compter du 1^{er} février 2006. Le taux de vacance de postes prévu est de 2 %.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	77,0	192,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

16. L'augmentation des ressources nécessaires est liée à l'inclusion d'un montant pour l'emploi de deux agents (l'un recruté sur le plan international et l'autre sur le plan national) pendant une période de six mois pour poursuivre les travaux sur le projet de cartographie de la FNUOD. Toutefois, du fait de l'élargissement récent de la FINUL, on envisage de transférer le projet à cette mission à compter du 1^{er} janvier 2008.

	<i>Variation</i>	
Voyages	111,5	49,1 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

17. La variation est due principalement à l'augmentation des crédits prévus pour les frais de voyage du personnel militaire et civil afférents à des missions qui entraînent des séjours plus fréquents de plus de 24 heures à l'extérieur de la zone de déploiement de la FNUOD du fait des dispositions en matière de sécurité.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(718,6)	(18,2 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

18. La réduction du montant prévu à cette rubrique tient principalement au fait que l'Administration a décidé de ramener de 81 à 55 le nombre de véhicules qui devaient normalement être remplacés et d'allonger la durée d'utilisation de certains véhicules en stock. Cela s'est traduit par une économie de 388 400 dollars sur l'achat de nouveaux véhicules.

	<i>Variation</i>	
Informatique	118,5	17,5 %

• **Gestion : moyens et produits supplémentaires**

19. La variation est imputable principalement à la hausse du coût des services informatiques.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	101,8	158,3%

• **Gestion : moyens et produits supplémentaires**

20. L'augmentation des crédits demandés à cette rubrique correspond au coût de deux dispositifs de vision nocturne à intensification de la lumière/imagerie thermique devant être utilisés par les militaires et qui sont indispensables pour améliorer les capacités d'observation.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	131,7	22,6%

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

21. La variation s'explique essentiellement par le report de crédits destinés à des achats de matériel pour le projet de cartographie qui étaient prévus au budget de l'exercice précédent et ont été différés du fait que les effectifs du Groupe de la cartographie n'étaient pas au complet par suite de retards dans le recrutement du personnel.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

22. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la Force portent sur les points suivants :

a) Ouverture, aux fins du fonctionnement de la Force pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, de crédits d'un montant de 39 923 100 dollars;

b) Mise en recouvrement, à raison de 3 326 925 dollars par mois, du montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes figurant dans la résolution 60/266 de l'Assemblée générale et aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité des commissaires aux comptes

A. Assemblée générale

(Résolution 60/266)

Décisions et demandes adressées au Secrétaire général

Mesures prises

Section I

Rendre compte, lors de sa soixante et unième session, des progrès réalisés dans la formation au maintien de la paix (par. 4)

Voir par. 12 plus haut

Section II : Présentation des budgets

Réexaminer les besoins en personnel, les attributions attachées aux différents postes et la classe de ces postes en tenant compte de l'évolution des mandats et des besoins opérationnels ainsi que des responsabilités et des fonctions qu'assument effectivement les titulaires, afin d'assurer un emploi plus rationnel des ressources (par. 2)

Il a été pris acte de cette recommandation et elle est constamment appliquée à la FNUOD.

Inclure dans tous les rapports sur l'exécution des budgets des opérations de maintien de la paix, de la Base de soutien logistique des Nations Unies de Brindisi (Italie) et du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, des renseignements détaillés sur la structure des dépenses mensuelles, ainsi que de fournir dans le cadre de l'examen du projet de budget, autant que faire se peut, des indications supplémentaires sur les chiffres les plus récents qui sont disponibles pour les dépenses effectives de l'exercice en cours (par. 3)

Disposition appliquée

Section XII : Pièces détachées

Rendre compte à sa soixante et unième session du niveau optimal des stocks de pièces détachées dans toutes les missions, et ne pas dépasser ces niveaux dans les prévisions budgétaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (par. 1)

Il a été pris acte de cette recommandation et elle est appliquée dans le présent projet de budget.

Section XIII : Meilleure utilisation de la technologie

Recourir davantage à la visioconférence et aux programmes d'apprentissage en ligne à des fins de formation et autres, lui rendre compte à sa soixante et unième session des améliorations et des gains d'efficacité qui auront été réalisés grâce à une meilleure utilisation de ces outils

Disposition appliquée; la visioconférence est à présent utilisée pour le processus d'examen du budget avec le Service de gestion et d'appui financiers du Département des opérations de maintien de la paix et la Division du financement des opérations de maintien de la paix du Département de la gestion.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(Résolution A/60/811)

La mission a donné des indications détaillées concernant l'état d'avancement du programme de modernisation; le Comité consultatif note avec satisfaction les progrès accomplis à ce jour et compte que les gains d'efficience que permettra de réaliser le programme de modernisation seront chiffrés globalement dans le projet de budget pour 2007/08 (par. 12).

Le Comité consultatif recommande que la FNUOD continue de garder à l'examen la possibilité de convertir des postes internationaux en postes d'agent recruté sur le plan national (par. 17).

Du fait que la FNUOD a été créée il y a 30 ans, la majeure partie de son infrastructure n'était plus en conformité avec les normes des Nations Unies. Le programme de modernisation avait essentiellement pour but de remédier à ces déficiences et d'améliorer les conditions de vie et de travail du personnel militaire et civil de la mission. En même temps, on peut démontrer que le programme permet de faire des économies appréciables à l'heure actuelle et à l'avenir sur un certain nombre de postes de dépenses, notamment l'aménagement et la rénovation des locaux, les services de construction, la sécurité, les fournitures pour la défense des périmètres, les transmissions et le personnel temporaire. Le montant des dépenses engagées sous ces rubriques dans le cadre du programme de modernisation qui a été exécuté entre 2002/03 et 2005/06 est tombé de 4 à 2,7 millions de dollars. Pour les exercices 2006/07 et 2007/08, les ressources nécessaires se chiffrent à 1,3 million de dollars.

La mission a pris acte de la recommandation du Comité et réévalué ses besoins. Toutefois, compte tenu des problèmes liés au passage de la frontière entre les parties A et B, elle a conclu qu'il n'était pas possible de convertir d'autres postes pour le moment.

C. Comité des commissaires aux comptes

(A/60/5 (vol. II) et Corr.1, chap. II)

<i>Demandes et recommandations</i>	<i>Mesures prises</i>
Le Comité réitère sa recommandation selon laquelle l'Administration doit continuer de veiller à ce que les missions améliorent la gestion de leurs créances anciennes et revoient leurs méthodes d'analyse des comptes débiteurs afin d'obtenir des classements chronologiques exacts (par. 46 et 48). Bien que les dépenses opérationnelles locales, pour l'ensemble des missions, soient importantes, la mission n'avait pas établi de comité local d'examen des fournisseurs ni désigné de responsable des fichiers de fournisseurs. Le Comité réitère sa précédente recommandation, selon laquelle l'Administration devrait examiner dans quelle mesure les missions peuvent se conformer aux dispositions du Manuel des achats relatives aux comités locaux d'examen des fournisseurs et aux responsables des fichiers de fournisseurs, en vue de réviser le Manuel si nécessaire, tout en garantissant l'efficacité des contrôles et le respect des obligations (par. 91 et 92). Le Comité recommande à nouveau que l'Administration assure, comme il convient, la garde, le contrôle, la comptabilisation et la cession du matériel durable (par. 232 d) et 233). Des écarts ont été constatés entre les rations comptabilisées et les rations effectivement disponibles. Le Comité recommande que l'Administration applique et fasse appliquer des procédures garantissant une bonne gestion des rations (par. 224 e) et 326). En septembre 2005, les postes d'auditeur résident en chef étaient encore vacants à la FNUOD. Le Comité recommande que le Bureau des services de contrôle interne pourvoie les postes sans plus tarder de sorte que les groupes chargés de l'audit puissent s'acquitter des tâches prévues (par. 387 et 388).	Le Siège de l'ONU aide actuellement la FNUOD à assurer le suivi des créances anciennes qu'elle détient sur des gouvernements. La FNUOD compte établir son comité d'examen des fournisseurs en janvier 2007. La FNUOD donne actuellement suite à cette recommandation. Afin d'accélérer la procédure de cession, environ 65 % de la valeur totale des biens en attente de passation par profits et pertes situés dans le camp Ziouani ont été transférés au camp Faouar et sont en voie de cession. Cette recommandation a été appliquée. Le personnel du dépôt de ravitaillement de la FNUOD a été systématiquement mis au courant pour assurer le respect des directives logistiques. Cette recommandation a été appliquée. Le poste d'auditeur résident en chef est établi à Nicosie, au sein de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et non à la FNUOD, et il n'est plus vacant. Aucun poste équivalent n'a été approuvé dans le tableau d'effectifs de la FNUOD.

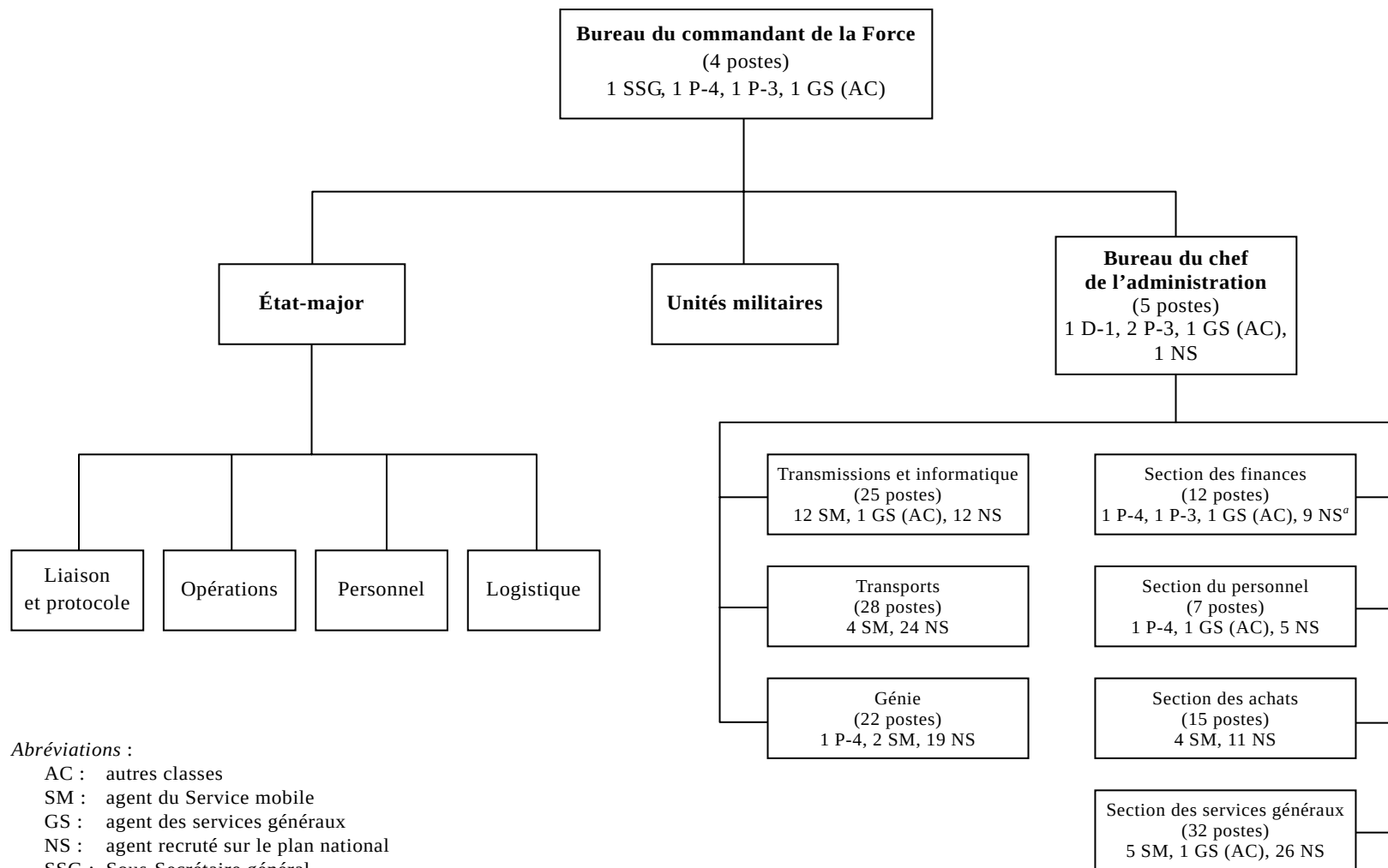
Demandes et recommandations

Dans sa résolution 59/296, l'Assemblée générale a décidé qu'il ne fallait pas plus d'une imprimante pour quatre ordinateurs de bureau dans les missions de maintien de la paix. Cependant, on a constaté que ce ratio était plus élevé à la FNUOD. Le Comité recommande que l'Administration réalise une évaluation des besoins en imprimantes dans l'ensemble des missions et veille à ce qu'on n'achète pas de nouvelles imprimantes avant que le ratio soit ramené à un niveau plus raisonnable (par. 420 et 421).

Mesures prises

La FNUOD n'a pas tenu le délai qu'elle s'était fixée (juin 2006) pour mener à bien l'analyse des besoins; le ratio imprimantes/ordinateurs s'est néanmoins nettement amélioré puisqu'il est actuellement de 1/2,7. Trente trois imprimantes à mettre en liquidation ont été identifiées depuis juillet 2005. Dans le contexte des contingents, il est nécessaire de prendre des dispositions pour permettre le partage des imprimantes, mais le manque d'appareils capables de fonctionner en réseau a entravé le processus de mise en commun des imprimantes. Cela dit, la mission entend bien atteindre le rapport prescrit de 1 à 4 d'ici à la fin de 2007/08. Pour cela, elle contrôlera régulièrement le schéma d'allocation d'imprimantes individuelles et tirera pleinement parti des possibilités existantes pour la mise en réseau. Les besoins supplémentaires éventuels seront abordés lors d'un cycle budgétaire futur.

Organigramme



Abréviations :

AC : autres classes

SM : agent du Service mobile

GS : agent des services généraux

NS : agent recruté sur le plan national

SSG : Sous-Secrétaire général

^a Dont un poste transféré de la Section des achats.

Carte

